

tions de la grâce et de la réconciliation divines avec les suggestions d'une fraude pieuse, qui s'efforce de tromper un maître redouté et de le satisfaire par un paiement qui n'a rien de sérieux ! La crainte des dieux exerce donc une grande influence sur les esprits à Rome ; mais elle n'a rien de commun avec cet effroi que la nature souveraine ou la divinité toute-puissante inspirent aux peuples voués au panthéisme ou au monothéisme. Ici, elle est purement matérielle ; elle diffère à peine de la crainte que ressent le débiteur romain devant son créancier légal, exact autant que puissant ! Il se conçoit dès lors qu'une telle religion, loin de promouvoir et mûrir le génie artistique ou métaphysique, l'a dû aussitôt étouffer dans son germe. Chez les Grecs, au contraire, les mythes naîs de l'antiquité primitive revêtirent promptement un corps de chair et de sang ; leurs notions de la Divinité devinrent les éléments des arts plastiques et poétiques ; elles atteignirent rapidement à l'universalité et à ces facultés, d'expansion, apanage le plus vrai de la nature humaine, en même temps qu'elles sont la vertu innée de toute religion ici-bas. Par là, les visions les plus simples, dans l'ordre des choses naturelles, allèrent s'agrandissant et se faisant cosmogoniques ; les pures notions morales s'approfondirent et devinrent humanitaires ; et, durant de longs siècles, la religion hellénique embrassa sans peine tous les dogmes, physiques et métaphysiques, et toutes les conquêtes de la nation dans le domaine de l'idéal. Au fur et à mesure de ses progrès, elle marcha d'un pas égal, en profondeur et en largeur, jusqu'à ce que vint le jour où se brisa le vase rempli outre mesure par les effusions croissantes de la libre imagination et de la philosophie spéculative.

rite qu'un reste d'anciens sacrifices humains. — [Il s'agit ici des *Argées* (*Argei*) jetés par les vestales dans le Tibre du haut du *Pont de bois* (*Sublucius*). V. p. 72, à la note.]

Dans le Latium, l'incarnation des dieux demeura toujours trop simple et transparente pour que les poètes pussent y trouver matière à leurs productions : la religion y est étrangère, hostile même à l'art. La Divinité, n'étant et ne pouvant rien être de plus que la notion spiritualisée d'un phénomène terrestre, avait dans ce phénomène lui-même et sa propre image, et son sanctuaire (*templum*). Les murailles, les idoles faites de main d'homme, auraient, aux yeux des Latins primitifs, emprisonné et comme obscurci le dogme idéal du dieu. Aussi, dans les plus anciens cultes de Rome, nous ne rencontrons ni statues, ni temples. Et, s'il est vrai de dire qu'à l'instar des Grecs, sans doute, les Latins ont de bonne heure érigé à leurs dieux et des idoles, et de petits sanctuaires (*ædicula*), ce fut là une innovation toute contraire à l'esprit des lois sacrées de Numa. Déjà la pureté du dogme s'altérait au contact des importations étrangères. Le Janus à deux visages (*bifrons*) est le seul peut-être des dieux romains qui ait eu de tout temps sa statue ; et Varron, dans un siècle postérieur, se moquait encore des superstitions de la foule qui se passionnait pour de misérables idoles et des mannequins habillés en dieux. Toute cette religion restait donc dénuée de l'inspiration créatrice : elle n'a pas peu contribué à l'incurable stérilité de la poésie et de la philosophie romaines.

Les mêmes caractères distinctifs persistent jusque dans les choses de la vie pratique. Le Romain, à ce point de vue, ne tire de sa religion qu'un seul résultat : avec la jurisprudence sacerdotale il reçoit, des mains des Pontifes, un corps de lois morales, dont les préceptes lui tiennent lieu d'un règlement de police, dans ces temps si éloignés encore de toute tutelle administrative ; et dont les commandements le conduisent devant le tribunal des dieux, pour y accomplir les devoirs que

la loi politique ignore ou ne sanctionne guère qu'à l'aide de la pénalité religieuse. Aux préceptes de la première classe appartiennent d'abord de sévères injonctions pour la célébration des jours de fête, pour la culture plus technique des champs et des vignes (nous aurons à la décrire ailleurs); puis surtout, et pour en citer de frappants exemples, viennent les rites relatifs aux dieux Lares, au culte du foyer (p. 224), à l'incinération du cadavre des morts, coutume usitée chez les Romains dès la première heure, longtemps avant que les Grecs l'aient connue, et qui suppose sur les dogmes de la vie et de la mort une doctrine absolument étrangère aux idées ayant cours dans les temps plus anciens ou dans nos temps modernes<sup>1</sup>. Il convient assurément de tenir compte à la religion romaine de ces innovations et de ses autres pratiques analogues.

Dans l'ordre moral, ses effets sont autrement décisifs. Et d'abord toute sentence capitale est considérée comme l'accomplissement d'un anathème lancé par les dieux, lequel accompagne et complète tout ensemble la décision du juge séculier. Contre le mari qui vend sa femme; contre le père qui vend son fils; contre le fils ou la bru qui frappent leur père ou beau-père; contre le patron qui viole la foi jurée envers l'hôte ou le client, la loi civile n'a point, à proprement parler, de sanctions pénales: mais à sa place la malédiction divine s'appesantit sur la tête du coupable. Non pas que la vie de l'excommunié (*sacer*) soit mise au ban et proscrite: un tel acte serait contraire à toute bonne discipline dans la cité. Ce ne fut que dans des circonstances exceptionnelles, et pendant les discordes civiles entre les ordres, qu'une telle sanction vint s'ajouter à la malédiction religieuse. L'ac-

<sup>1</sup> [Les corps, réduits en cendres, sont rendus à la bonne Mère, la terre, qui les recouvre et les sanctifie. — Cic. de Leg. II, 22, 53. — Tuscul. I, 12, 13. — Plin., hist. nat., 63, VII, 54, 55.]

complissement de la sentence divine n'appartient pas d'ordinaire à la juridiction civile, encore moins à tel ou tel citoyen, ou à tel ou tel prêtre, celui-ci demeurant, on le sait, sans pouvoir politique. L'excommunié, en un mot, n'est pas la chose des hommes, mais bien celle des dieux. Toutefois, les croyances populaires sont puissamment émues par la sentence d'excommunication; et, dans ces anciens temps, elle imprime une terreur grande dans les esprits même futiles ou mauvais. La religion a donc ici exercé une influence civilisatrice d'autant plus pure et plus profonde, qu'elle n'empruntait pas les armes de la justice temporelle. Mais au delà de ces préceptes de discipline civile et de morale, elle n'a rien apporté d'autre au peuple latin. Les cultes helléniques ont fait bien plus pour le peuple grec: il ne leur doit pas seulement sa culture intellectuelle, il leur doit aussi tous ses progrès dans le sens de l'unité nationale. Chez lui, tout ce qui est grand, tout ce qui est la commune richesse de la nation, se meut et vit autour des oracles, au milieu des fêtes religieuses, à Delphes, à Olympie, dans le commerce des Muses, filles de la Foi. Et, chose étrange pourtant, le Latium l'emporte ici encore sur la Grèce. Pour abaissée qu'y soit la religion jusqu'au niveau des idées moyennes, elle n'en est que plus claire et plus intelligible pour tous. Pendant qu'en Grèce elle n'habite que les hauteurs de la pensée, et ne se révèle entièrement qu'aux sages, créant de bonne heure, avec son cortège de biens et de maux, l'aristocratie brillante des intelligences; à Rome, elle maintient l'égalité civile. N'est-elle point à Rome, comme ailleurs, le produit des méditations infinies de la conscience humaine? Croire que l'Empyrée romain est sans profondeur, parce qu'il s'ouvre facilement aux regards, c'est ne voir les choses qu'à la surface; c'est croire le fleuve sans eau, parce que son eau est limpide. Je conviens qu'avec

les années les premières et intimes croyances s'évaporent comme la rosée sous les feux du soleil levant. La religion latine a subi la commune loi, et s'est un jour desséchée; mais, du moins, elle a résisté plus longtemps que chez les autres peuples; et les Latins nourrissaient encore une foi naïve quand les Grecs avaient perdu la leur depuis nombre d'années. Comme les couleurs sont filles de la lumière, alors même qu'elles en sont les dégradations physiques; de même, les arts et les sciences vont détruisant les croyances auxquelles ils devaient la vie. Et, dans le va-et-vient fatal de ces créations et de ces anéantissements, les lois de la nature ont équitablement placé dans le lot des époques primitives certains dons que l'homme, plus tard, s'efforcera en vain de reconquérir. Le génie grec, avec son puissant essor intellectuel, a bien pu fonder une quasi-unité religieuse et littéraire; mais il a en même temps rendu l'unité politique impossible: il n'a pas su inspirer la simplicité docile des caractères et des idées, l'esprit de renoncement et de fusion, conditions premières de l'unification. Il serait grand temps de cesser l'enfantillage des parallèles historiques, où les Grecs sont loués aux dépens des Romains, les Romains aux dépens des Grecs: comme le chêne peut vivre et grandir auprès de la rose, qu'on étudie donc l'un auprès de l'autre ces deux géants de l'histoire ancienne, moins pour les vanter ou les blâmer, que pour les bien comprendre, et pour constater une bonne fois que leurs qualités dérivent en quelque sorte de leurs défauts. La grande, la profonde différence entre les deux nations tient surtout à ce qu'à l'heure de leurs progrès, le Latium ne fut point en contact avec l'Orient, tandis que la Grèce le fut sans cesse. Nul peuple sur la terre n'a été assez parfait par lui-même pour tirer de son propre fonds les merveilles de la civilisation hellénique, et, plus tard, celles de la civilisation

chrétienne. Il a fallu, pour faire jaillir l'étincelle créatrice, le transport des dogmes religieux de l'Aramée sur le sol fécond de la culture indo-européenne. Mais si la *Hellade* est restée le prototype de l'*humanisme* pur, le Latium sera à toujours le prototype de la *nationalité*. Quant à nous, enfants du monde moderne, nous devons les honorer tous les deux, et en tirer d'efficaces enseignements.

Nous avons esquissé le tableau de la religion romaine dans la pureté native de ses dogmes et dans son libre et populaire progrès. Elle reçut, d'ailleurs, dès les temps les plus anciens, mais sans avoir à en souffrir dans son caractère propre, un certain nombre d'importations provenant des cultes et des dogmes étrangers. De même la communication du droit de cité à certains régnicoles venus de loin, ne fit jamais tort à l'État. Rome, cela va de soi, échangea tout d'abord avec les Latins ses dieux en même temps que ses marchandises; mais ce qui nous frappe davantage, c'est l'immigration des dieux et des cultes appartenant à des peuples de races non apparentées. Nous avons mentionné déjà les rites sabins des Titiens (p. 227): qu'il soit venu à Rome quelques dogmes étrusques, c'est ce qui paraît douteux: les *Lases* ou bons Génies, sous leur nom le plus ancien (*Lases*, cf. *lascivus*), et la Minerve (*Minerva*), déesse de la mémoire (*mens*, *menervare*), qu'on suppose souvent importés de la Toscane, semblent bien plutôt indigènes, selon les données linguistiques. Quoi qu'il en soit, aucun culte étranger n'a trouvé faveur à Rome autant et aussitôt que celui de la Grèce. C'est là un fait historique incontestable, et qui, d'ailleurs, se confirme par tout ce que nous savons des rapports existant entre les deux contrées. Les oracles helléniques en furent la première occasion. Les divinités romaines ne parlaient que par brèves sentences, par *oui* et par *non*, ou n'annonçaient leurs vo-

Cultes  
étrangers.

lontés dans les temps primitifs que par les *sorts* jetés selon la coutume italique<sup>1</sup>; les divinités grecques, au contraire, sous l'inspiration peut-être des croyances venues d'Orient, aimaient à tenir un plus direct langage, et à communiquer aux mortels de véritables sentences. Les Romains les recueillirent de bonne heure; ils avaient reçu de leurs hôtes et amis, les Grecs de Campanie, les pages précieuses et prophétiques du livre de la prêtresse d'Apollon, de la fameuse sybille de Cumes. Pour en lire le texte merveilleux, ils avaient fondé un collège de deux experts (*duoviri sacris faciundis*), ayant rang immédiatement après les augures et les pontifes: ils leur avaient adjoint deux esclaves publics sachant la langue hellénique. On s'adressait à ces conservateurs de l'oracle dans toutes les circonstances critiques, lorsque, par exemple, pour conjurer un péril imminent, il était nécessaire d'accomplir une solennité pieuse en l'honneur d'un dieu dont on ignorait le nom, et dans une forme non encore indiquée. Non contents de cela, les Romains allèrent aussi jusqu'à Delphes y consulter Apollon. Bon nombre de légendes (auxquelles il a déjà été fait allusion) (p. 181), attestent ce commerce. Nous retrouvons aussi dans toutes les langues italiques le mot *thesaurus*, évidemment emprunté au *θησαυρός* de l'oracle delphique. Enfin, il n'est pas jusqu'à l'antique forme latine du nom d'Apollon (*Aperta*, celui qui ouvre, fait savoir), qui ne soit une dérivation et une dégénérescence de l'*Apellón* des Doriens, et dont l'archaïsme ne se trahisse par sa barbarie même.

Les dieux des navigateurs, Castor et Polydeukès, le Pollux des Romains; Hermès, le dieu du commerce, qui

<sup>1</sup> *Sorts*, de *serere*, enfileur. Les sorts n'étaient, dans l'origine, qu'une série de petites tailles de bois, enfilées d'un cordon, et qui, jetées à terre, tombaient en décrivant diverses figures, à peu près comme les *Runes* scandinaves.

n'est autre que leur Mercure; le dieu de la santé, *Asclapios* ou *Æsculape* (*Æsculapius*), toutes ces divinités grecques furent également connues à Rome de toute antiquité, bien qu'elles n'y aient reçu que plus tard des prières publiques. C'est aussi aux époques reculées que remonte le nom de la fête de la *bonne déesse* (*bona dea*), le *dammium*<sup>1</sup>, qui répond au grec *δάμιον* ou *δίμιον*. Le dieu protecteur des métairies, l'*Hercule* italien (*Hercules* ou *Herculus*, de *hercere*, maintenir la paix), ne tarda point à se confondre avec le dieu héros tout autre que les Hellènes appelaient (p. 224) *Héraklès*. Ne faut-il pas voir enfin des emprunts véritables bien plus que la coïncidence primitive des dogmes, dans les mêmes noms donnés par les deux peuples au dieu du vin, au « libérateur » (*Lyæos*, *lyæus*, *liber pater*), qui chasse les soucis; au dieu qui règne sous les abîmes terrestres (*Ploutón*, *dis pater*)<sup>2</sup>, à Pluton, « dispensateur des richesses; à *Perséphonè*, son épouse, à laquelle, sous la dénomination latine assonante de *Proserpine* (*Proserpina*, qui fait germer)<sup>3</sup>, on avait transporté les attributs de la divinité grecque. Citons, en dernier lieu, la déesse de la confédération romano-latine; la *Diane* du mont Aventin, qui semble une contrefaçon de l'*Artémis* d'Éphèse, déesse de la confédération des Ioniens de l'Asie Mineure. Son image de bois sculpté dans son temple de Rome était la reproduction pure du type éphésiaque (p. 152). Si la religion araméenne a jeté quelques rameaux éloignés jusque dans l'Italie des temps primitifs, elle ne l'a pu faire, on le voit, que par les mythes intermédiaires d'*Apollon*, de *Dionysos*, de *Pluton*, d'*Héraklès* et d'*Artémis*, tout imprégnés des idées orientales à leur origine. Mais

<sup>1</sup> [V. Preller, p. 355.]

<sup>2</sup> [On *Ditis pater*.]

<sup>3</sup> [Quod sata in lucem proserpant, cognominatam esse Proserpinam. Arnob., III, 33.]

ces cultes, empruntés aux religions étrangères, n'ont jamais exercé dans Rome une influence décisive; et le naturalisme symbolique des âges primitifs y est également tombé bientôt en ruines, à en juger par la rareté et l'insignifiance de ses vestiges (comme la légende des bœufs de Cacus (p. 24), par exemple. Prise dans son ensemble et dans son caractère général, la religion romaine a bien été la création originale et systématique du peuple qui l'a pratiquée.

Religion  
sabellique.

Des cultes sabelliques et ombriens, nous ne savons que peu de chose : ils semblent toutefois reposer sur les mêmes bases que la religion latine, sauf les différences locales de formes et de couleurs. Que des différences existassent, c'est ce que prouve l'institution à Rome d'une congrégation spéciale pour le maintien du rite sabin (p. 60); mais on voit aussitôt en quoi elles consistaient. Chez les deux peuples, les dieux étaient consultés dans le vol des oiseaux; seulement, ces oiseaux n'étaient pas les mêmes, suivant que les Titiens ou les augures des Ramniens avaient à les interroger. D'ailleurs, les ressemblances se retrouvent sur tous les points : et si le langage sacré, si les rites varient, les deux peuples ont en commun la notion du dieu impersonnel de sa nature, et image abstraite d'un phénomène terrestre. Aux époques contemporaines, les différences du culte étaient chose grave sans doute; pour nous, il n'est plus possible d'y saisir des traits caractéristiques bien distincts.

Religion  
étrusque.

Un autre esprit, visible encore sous les débris de leur système sacré, régnait dans la religion des Étrusques. Un mysticisme sombre et fastidieux, le jeu des nombres, la pronostication par les signes, l'intronisation solennelle d'une superstition radoteuse qui, dans tous les temps, sait trouver et dominer son public, tels sont les caractères de ce culte. Nous ne le connaissons pas, à beau-

coup près, dans la pureté et le détail de ses rites, comme nous savons celui de Rome : les rêveries de l'érudition moderne y ont pu ajouter beaucoup ou s'appesantir de préférence sur les dogmes ténébreux et fantastiques qui s'éloignent le plus du rituel latin. Quoi qu'il en soit de ces deux causes d'exagération, il n'en demeure pas moins vrai que cette religion, mystérieuse et sauvage tout ensemble, avait aussi ses fondements dans le génie propre du peuple toscan. Dans l'état de notre science fort insuffisante, nous n'essayerons pas d'exposer ici les différences essentielles des religions latine et étrusque; nous mentionnerons seulement, comme un fait important, les dieux mauvais et nuisibles placés au premier rang dans l'olympé de la Toscane; les rites empreints d'une cruauté sanguinaire, et les captifs sacrifiés sur les autels : témoins les prisonniers phocéens qui furent massacrés à Cœré, et les prisonniers romains dont le sang fut versé à Tarquinies. A la place du monde paisible et souterrain, où les Latins croient voir errer les « bons Esprits » ombres des trépassés, les Toscans ont un véritable enfer, où les âmes malheureuses sont poussées au supplice du *maillet et des serpents* par le conducteur des morts, vieillard à demi bestial, revêtu d'ailes et armé d'un grand marteau. Les Romains ont plus tard emprunté son costume; ils en ont affublé, dans les jeux du cirque, l'homme chargé d'enlever les cadavres de l'arène. Les supplices infernaux sont l'apanage ordinaire des ombres : certains sacrifices mystérieux ont seuls, pourtant, le privilège d'opérer leur délivrance et de faire monter les âmes malheureuses dans le monde des dieux supérieurs. Chose remarquable, les Étrusques, pour peupler leur enfer, ont demandé aux Grecs leurs plus lugubres mythes : le mythe de l'Achéron et Charon, lui-même, jouent un grand rôle dans leur système religieux.

Mais la piété étrusque se préoccupe avant tout du sens

des signes et des prodiges. Les Romains, dans la voix de la nature, croyaient aussi entendre la voix des dieux : toutefois, leur augure ne se retrouvait que parmi les signes les plus simples ; il ne pouvait qu'en gros reconnaître si l'acte à accomplir serait heureux ou malheureux. Tout dérangement dans le cours ordinaire des phénomènes lui semblait d'un fâcheux pronostic et empêchait de passer outre. Un coup de tonnerre, un éclair faisaient dissoudre aussitôt l'assemblée du peuple : d'autres fois, on s'efforçait d'anéantir le fait accompli : l'enfant venu difforme, par exemple, était mis à mort aussitôt. Au delà du Tibre on ne se contentait pas pour si peu. L'Étrusque plus méditatif, dans les éclairs ou les entrailles de la victime, savait lire tout l'avenir de l'homme pieux : plus le langage divin était étrange, plus les signes et les prodiges semblaient surprenants, plus il proclamait haut la sûreté de sa divination, et le moyen de prévenir les périls annoncés. On vit alors se former toute une science des éclairs, des aruspices et des prodiges, allant se perdre dans les subtilités capricieuses d'une intelligence affolée : mais c'étaient les éclairs, surtout, qui tenaient la première place dans la discipline augurale. Un jour, un laboureur, non loin de Tarquinies, retourna d'un coup du soc de sa charrue une sorte de petit gnome à visage d'enfant et à chevaux blancs, nommé *Tagès* par la légende (comme si vraiment il eût été la vivante moquerie de cette science, tout à la fois enfantine et vieillotte). Ce fut lui, en tous cas, qui l'enseigna aux Étrusques ; puis il mourut, sa tâche accomplie. Ses disciples et successeurs enseignèrent quels dieux lancent les éclairs : ils reconnaissaient la foudre de tel ou tel dieu, suivant le coin du ciel d'où elle était partie, ou la couleur dont elle avait brillé : ils disaient si l'éclair présage un fait permanent, ou un événement passager ; et, dans cette dernière hypothèse, si l'événement aura une

date immuable, ou si à force d'art il sera possible d'en reculer l'apparition dans de certaines limites : ils montraient à enfermer la foudre une fois tombée, à la contraindre à frapper, quand elle ne fait que menacer encore : se livrant à cent autres manœuvres où se laissent trop facilement voir les incitations de la cupidité professionnelle. Une méthode aussi compliquée n'était en rien conforme au système de la piété romaine ; et, ce qui le prouve, c'est que si, plus tard, elle fut parfois suivie dans Rome, jamais elle ne tenta de s'y établir à demeure. Les Romains trouvèrent toujours de quoi satisfaire leur curiosité pieuse dans les oracles indigènes ou grecs. — Sous un autre rapport, la religion étrusque dépasse sa voisine, lorsque, s'emparant de ce qui fait absolument défaut chez celle-ci, elle ébauche, sous le voile des rites sacrés, une sorte de philosophie spéculative. Le monde étrusque a ses dieux, au-dessus desquels planent les dieux cachés, que le Jupiter toscan, lui-même, consulte : mais ce monde est fini et périssable ; et, comme il a eu son commencement, il tombera en dissolution, après un long temps, dont les siècles marquent les heures. Y avait-il quelque chose de sérieux au fond d'une telle cosmogonie et des systèmes philosophiques de l'Étrurie ? Question difficile à résoudre. Le dogme étroit de la fatalité ; le jeu aveugle des nombres, y semblent, en tout cas, prédominer tristement.